# JOJERNA!

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

Canons et dert :- 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 46 fr. Hors Du ogpt :- "

tes abonnements se paient d'avance. - Joindre 50 cent, à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

l'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, no 34 et Place de la Bourse, no 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le

- ..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

| Arrivées à  | Départs de CAHORS  6 h. 35 m matin.  12 > 55 > soir. 5 » 10 » » | Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été. Arrivées à |  |   |   |  |  |
|---|---|--|--|---|---|--|--|
| CAHORS  10 h. 25° matin. 5 h. 1 soir. 10 h. 47 ))   |   | LIBOS  8 h. 12 m matin.  2 n 37 » soir.  7 » 40 n »  | VILLENEUVE-SUR-LOT  9 h. 22 matin.  3 » 52 p soir.  9 p 17 » » | 9 h. 40 m matin.<br>4 » 18 » soir.<br>10 » 15 » » | BERGERAC 12 h. 12 <sup>m</sup> matin. 5 » 17 <sup>m</sup> soir. | BORDEAUX 3 h. 51 <sup>m</sup> soir. 8 » 10 <sup>m</sup> soir. 4 » 39 <sup>m</sup> matin. | PÉRIGUEUX 42 h. 36 <sup>m</sup> matin. 5 » 48 <sup>m</sup> soir. 11 » 30 » » |
| Train de marchandises régulier: Départ de Cahors — 5 h. « m matin.   Train de foire. Départ de Libos. — 7 h. 10 m matin.   Arrivée à Cahors. — 9 h. 15 m matin. |   |  |  |   |   |  |  |

Cahors, le 9 Octobre.

Sous le nom de congrès ouvrier, les collectivistes, socialistes, anarchistes et autres sectaires ejusdem farinæ qui fréquentent plus volontiers les clubs et les comptoirs des marchands de vin que l'atelier, se sont réunis salle Molière, rue Saint-Martin, sous le prétexte spécieux de discuter la question ouvrière, mais en réalité pour déblatérer à tort et à travers contre l'ordre de choses établi.

L'ouvrier véritable et honnête, celui qui demande au travail le pain de chaque jour, ne fréquente pas ces sortes de réunions, d'abord parce qu'il n'a pas de temps à perdre, et ensuite parce qu'il sait bien que ce n'est pas en clabaudant, en soutenant des théories impossibles que l'on améliore le sort du travailleur et que l'on réalise les réformes sociales nécessaires.

Nous ne nous occuperons donc pas ici des déclamations des énergumènes de la salle

Cependant une question importante a été agitée dans cette réunion; c'est celle de la concurrence croissante que les ouvriers étrangers font aux ouvriers français sur notre propre marché.

Des plaintes se sont élevées à ce sujet, et, certes, les faits prouvent qu'elles ne sont que trop justifiées. Le nombre des étrangers qui réside temporairement en France augmente dans des proportions considérables Le récencement de 1881 a compté 1,000,000 de personnes de nationalités diverses dont

432,000 belges, 240,000 italiens, 81,000 allemands, 37,000 anglais, 73,000 espagnols, 66,000 suisses. La plupart de ces émigrés sont des ouvriers. Ils se présentent dans nos usines, dans nos chantiers, offrant leurs services au rabais. Les étrangers profitent de tous les avantages que nos lois assurent à nos nationaux sans supporter les mêmes charges que les français; ils éprouvent en général pour la France la sympathie, qu'on ressent pour une bonne auberge; mais ils ont un bel appétit et n'hésitent pas, s'il le faut, à supplanter nos ouvriers s'ils y trouvent le moindre bénéfice.

Autre fait non moins grave; on a vu des ouvriers allemands envoyés par des industriels et des commerçants de même nationalité venir étudier notre fabrication, notre outillage nos débouchés, puis retourner dans leur patrie pour y créer des établissements similaires qui font à notre commerce et à notre industrie une concurrence redoutable. C'est ainsi que notre marché est aujourd'hui encombré de produits dont la fabrication, avant la guerre de 1870-71, était nulle ou inconnue en Allemagne De là, le marasme et la gêne dans lesquels notre commerce se trouve actuellement; de là aussi les grèves que nous voyons se produire.

Il est bien évident qu'il est urgent d'apporter remède à cette situation. Mais ce ne sont pas les criailleries des révolutionnaires qui hâteront la solution. Ils proclament volontiers que tous les peuples sont pour nous des frères. En théorie c'est charmant, mais il faut convenir que l'ouvrier français qui

voit les prussiens ou les italiens venir lui disputer son salaire et lui ôter le pain de la bouche, a bien droit de se plaindre de cette fraternité gênante et de désirer que ces étrangers retournent chez eux.

Si l'on n'y prend garde cette immigration des étrangers ira grandissant et, dans quelques années, ce million d'allemands, d'italiens, de belges, etc., etc., qui viennent disputer à l'ouvrier français son pain de chaque jour sera doublé. Cet état de choses mérite de fixer l'attention du Parlement, et nous espérons qu'une voix autorisée, portera la question à la tribune,

#### Informations

- L'amiral Peyron, chargé de l'intérim du ministère de la guerre, a pris la direction des affaires. ÉLECTION SÉNATORIALE DE CONSTANTINE

Une élection sénàtoriale a eu lieu dimanche à Constantine:

M. Forcioli, radical (élu), 153 voix; M. Cerner, opportuniste, 144.

- Le National nous apprend que M. Wilson a soustrait au service de l'Etat deux matelots appartenant au port de Cherbourg, et qu'il les utilise pour manœuvrer son bâteau de plaisance, à Che-

Naturellement ces deux marins sont payés par les contribuables.

- Est-il vrai, dit le mème journal, que, afin d'éviter l'établissement coûteux d'un fil télégraphiue de Paris à Tours pour le service de la Petite France, M. Wilson utilise le fil établi de Paris à Chenonceaux pendant le séjour du président de la République dans cette dernière localité au printemps de l'année dernière? Est-il vrai que M. Wilson en fait usage gratuitement?

- La Justice dit que la démission du général

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

- M. Hector veille sur vous, répondit-il. Moi, je veille sur lui.

Myriam fut obligée de se contenter de ces paroles sibyllines et bientôt n'y pensa plus. Elle appartenait tout entière aux impressions du voyage. Les pays qu'elle traversait, si différents des aspects de la mer au bord de laquelle s'était écoulée son enfance, les montagnes, cette autre grandeur de la nature, la tenait émue et ravie. Le baron se crut un grand politique.

- Qu'il faut peu de choses, se disait-il en souriant, pour remplir ces jeunes yeux et captiver ces jeunes cœurs!

Lorsque mademoiselle de Kernovenoy parut à Genève, où trente mille étrangers sont rassemblés en cette saison, elle y causa une sensation très-vive. La colonie ne parla plus que de cette étrange et délicate beauté, de ce teint doré, de ces yeux noirs et de cette grande chevelure blonde qui remettait dans toutes les mémoires les vers

Que j'aime les yeux noirs avec des cheveux blonds !...

Si Myriam cheminait au bras de son père sur

les rives du lac, on admirait cette taille chaste et libre, et ce que le baron appelait cette tournure de déesse et d'oiseau, Plus d'un gentleman...

(L'auteur demande grâce pour ce mot si plat. Ce n'est pas sa faute s'il doit remplacer dans notre langue le mot de gentilhomme que nos révolutions ont destitué, ou ce vieux mot de cavalier qui nous venait de la pittoresque et fière Espagne).

...Plus d'un gentleman désœuvré prit une subite envie d'aller à Lausane, en voyant monter mademoiselle de Kenovenoy sur le bateau à vapeur enchanté qui rase le flot puissant et clair, entre le Jura sourcilleux et l'éblouissement des neiges sur les crêtes des Alpes de Savoie. Le baron sou-

- Je les vois, pensait-il, mais elle ne les voit point. A dix-neuf ans, c'est une grâce d'état. Ah! je l'ai bien préparée!

Il ne croyait point à la grâce, ni, au fond, à aucune aide divine; mais il pouvait bien se vanter d'avoir soigneusement élevé sa fille. Une mère ne l'eût pas conduite d'une main plus précautionneuse et plus sûre. Il avait eu les habiletés supérieures de la tendresse. Cependant, ce n'était plus seulement pour elle qu'il s'applaudissait de la prolongation de ce calme béni et presque enfantin de ce jeune cœur ; c'était surtout pour lui-même.

Le visage de Myriam était d'une limpidité merveilleuse et M. de Kernovenoy pensait que le moindre trouble y passant, comme les nuages aux ailes d'or qui flottaient là-bas sur la cime des monts, n'échapperait pas à la vigilance de

- Alors, se disait-il, nous continuerons le

voyage.

Pourtant, un jour, il arriva que Martin Bataille, qui épiait son maître depuis le matin, le saisit au moment où M. de Kernevenoy se rendait dans la salle à manger de l'hôtel, et lui dif brusquement:

- Vous ne veillez point!

Il le conduisit à une fenêtre qui donnait sur le quai du Rhône et lui montra un jeune homme passant lentement, au ras du garde-fou, les yeux levés vers les croisés de l'étage supérieur.

- Qui te dit qu'il est là pour mademoiselle de Kernovenoy ? demanda le baron.

- Si je ne le savais bas bien, répliqua Martin, vous aurais-je guetté?

M. de Kernovenoy haussa les épaules.

- Ce vieux Martin, pensait-il, voudrait me faire jouer le rôle du tuteur dans les comédies espagnoles. Je ne serai pas un gardien ridicule. Dois-je me soucier d'un inconnu sentimental qui se promène ? Ce serait risquer d'éveiller l'imagination de Myriam. J'ai mon bien à garder; mais le plus précieux de mon bien, c'est cette sainte, cette chère ignorance...

- Il se nomme M. de Briey, dit Martin.

Le baron ne répondit même plus. Il n'éprouvait encore que de l'impatience contre ce jeune homme et se trouvait surtout humilié pour Myriam, - qui vint sous la garde de sa femme de chambre, le rejoindre dans la salle à manger, de ce vulgaire petit roman, toujours le même : un amoureux d'occasion, montant la garde sous

Son humeur ne put se contenir tout-à-fait.

Thibaudin est la revanche des princes d'Orléans; c'est, au point de vue intérieur, le triomphe de l'élément Gallifet dans l'armée, et au point de vue extérieur la liberté d'engager dans l'extrême Orient les forces de la France sans vote du Parlement.

- Le Soleil dit que nous saurons bientôt si le départ du général Thibaudin fortifiera le cabinet, et si celui-ci, débarrassé d'un complice gênant, retrouvera sa majorité.

- Le Voltaire dit que la nomination du successeur du général Thibaudin ne paraîtra pas avant trois ou quatre jours à l'Officiel, parce que le nouveau titulaire ne peut accepter le portefeuille de la guerre qu'après s'être assuré qu'il est d'accord avec le reste du cabinet au sujet des projets de réorganisation militaire que les Chambres auront prochainement à discuter.

LE MINISTRE DE LA GUERRE - Le Figaro annonce que le général Lewal a fait lundi une visite à M. Grévy.

Paris, 7 octobre. Le président du conseil a eu, dans la soirée, une entrevue avec le général Lewal.

L'entretien a duré deux heures.

Une nouvelle entrevue aura lieu demain

EN ITALIE Rome, 7 octobre.

Le langage de la presse italienne, si agressif depuis quelque temps, est devenu absolument inconvenant depuis la réception faite en France au roi d'Espagne.

- Le correspondant du Journal des Débats, à Rome, écrit à ce journal :

« Il y a des moments où le séjour des Français à l'étranger n'est point agréable, et nous sommes depuis deux jours dans un de ces moments-là.

» Je n'ai pas besoin de vous dire ce qu'on pense ici de ce qui s'est fait à Paris au moment de l'arrivée du roi d'Espagne. L'appréciation la plus modèrée est que les Français n'ont pas le sens commun, et que la République est un gouvernement incapable de suivre une politique raisonnable et de résister aux entraînements les plus irréfléchis. Si les organisateurs de ces manifestations ont cru faire de la propagande républicaine, ils se sont grossièrement trompés. Ils ont fait, en réalité, de la propagande

vant la jeune fille, n'avons-nous pas assez voyagé ? Si nous retournions à Kernovenov!

La jeune fille se tut, mais non sans une petite moue bien éloquente, et il se vit obligé de promettre qu'on demeurerait à Genève. Aussitôt, il réfléchit qu'à Kernovenoy il y avait alors des baigneurs pouvant aussi se promener sur la grève, à marée basse, les yeux vers les terrasses du château. Qu'importent ces sortes d'entreprises contre lesquelles n'est garantie aucune fille bien née et dont elle apprend vite à se défendre sans avoir besoin de leçons.

- Grand Dieu! se disait le baron en regardant Myriam avec son ivresse accoutumée, je ne cesse d'outrager cet ange. Je deviendrais promptement un abominable père...

M. de Briey, au même instant, entra dans la

Il prit place assez loin de la table choisie par M. de Kernovenoy et sa fille; cependant, il ne perdait pas Myriam des yeux.

- Voici, je crois, un nouvel arrivant, dit le baron d'un air indifférent, bien que sa voix tremblåt sur ses lèvres.

Oh! fit Myriam, point si nouveau. Je le vois depuis trois jours. C'est le comte de Briey. M. de Kernovenoy laissa échapper la four-

chette qu'il portait à la bouche. L'instrumeut fit un fracas épouvantable en retombant dans l'assiette. Cet accident fit rire mademoiselle de Ker-

Il ne riait point, lui! Il avait déjà remarqué la beauté trés réelle de ce jeune homme.

M. de Briey, qui pouvait avoir vingt-sept ou - Myriam, dit-il, en s'asseyant à table de- vingt-huit ans, ne ressemblait guère aux au-

» Ces incidents sont d'autant plus fâcheux, qu'on pouvait espérer que l'opinion publique prendrait ici une direction meilleure que par le passé. Ce n'est pas qu'on pût espérer que l'Italie renoncerait à la triple alliance, mais on ponvait croire qu'elle agirait de façon à ce que cette alliance restât toujours

» Ainsi transformation de la triple alliance en une machine de guerre, tel est le résultat de la tri-

ple alliance! »

- Le Moniteur de Rome reproduit un article de la Perseveranza (de Milan) contre la France, qui contient la phrase suivante : « Du moment où la France ne veut pas permettre à l'Italie de consolider son unité et de développer ses institutions, il faut que l'Italie assure son droit par les armes. >

Ce langage est d'autant plus grave, ajoute le Moniteur de Rome, que la Perseveranza passe pour l'organe autorisé de l'opinion publique dans la Pé-

ninsule.

EN ESPAGNE

Madrid, 7 octobre.

M. Sagasta, désireux de voir se produire l'apaisement, a porté au roi une protestation de la colonis française de Madrid contre la manifestation du

- Le baron des Michels, ambassadeur de France en Espagne, est parti hier, dans la soirée, pour aller rejeindre son poste à Madrid.

Saïgon, 7 octobre.

Une dépêche d'Hanoï du 28 septembre dit :

« Les mandarins continuent à faire leur soumission à M, Harmand. Les Pavillons-Noirs, décimés par les maladies et les derniers combats, accentuent leur mouvement de retraite.

» La route d'Hanoï à Soutay est délivrée des bandes ennemies.

» Les bandes qui tenaient la campagne aux environs de Nam-Dinh ont également disparu. »

- Un télégramme adressé de Hong-Kong au journal Paris dit que l'agitation augmente parmi les populations de Canton.

La situation est périlleuse pour les étrangers.

On craint un dénouement tragique.

La terreur gagne la colonie européenne de Hong-Kong, malgre la présence des flottes françaises et

- On confirme que les têtes du commandant Rivière et de vingt-sept de ses compagnons ont été retrouvées à Phuaï.

- Le Standard reçoit de Hong-Kong que, à la suite de l'arrangement avec l'Annam, les Pavillons-Noirs évacueraient le Tonkin, s'engageant à ne pas entraver le commerce. L'évacuation serait déjà commencée.

EN ALLEMAGNE

On lit dans la Gazette nationale:

« Le roi d'Espagne ayant recu satisfaction, l'Allemagne pourrait passer sur ce qui la concerne dans cette affaire. Mais la surexcitation des esprits conti-

» Si les manifestants restaient maîtres de la rue des faits pourraient se passer, qui laisseraient aux Etats qu'ils toucheraient l'impossibilité de les igno-

La Gazetle de Woss s'exprime ainsi à ce

« Les dernières manifestations sont un symptôme des plus graves, suriout en ce qu'elles révèlent chez tous les facteurs politiques, chez les hommes d'Etat, aussi bien que chez les journalistes et dans la popu-

tres beaux de la colonie; ce n'était ni une poupée mâle, ni un bellâtre. Il venait de la vieille comté de Bourgogne où les alliances espagnoles ont laissé dans quelques familles un héritage de traits corrects et fiers, de teints chaudement colorés et d'yeux sombres.

Il était de très-haute taille, singulièrement robuste et presque athlétique, mais avec la légèreté de la jeunesse et des allures mondaines qui corrigeaient cet excès de nature. Sa chevelure noire couronnait poétiquement ce beau visage où régnait un air de douceur puissante et de loyauté sans tache.

Tout le monde, dans la salle, et le gentilhomme franc-comtois le premier sans doute, observa que M. de Kernovenoy et sa fille prenaient ce jour-là leur repas du matin à peu près comme les Israëlites faisaient la Pâque, — debout, le bâton à la main. Quant à la cause de ce déjeuner si précipité, on la soupçonnait un peu. C'était le secret de la comédie que la contemplation muette dont la belle Myriam était l'objet depuis trois jours. Le baron avait été le dernier à l'apprendre. Désormais, il la connaissait. Le sang lui monta au

Si quelqu'un pénétrant ses pensées lui avait demandé : Qu'êtes-vous venu faire dans cette grande bagarre de Genève ?

Il n'aurait rien trouvé à répondre. Il regrettait, à cette heure, un voyage qui n'avait été que le caprice de son inquiétude.

Le même bon plaisant aurait pu lui dire : - Que n'êtes-vous resté dans votre donjon? Nulle part on ne se défend mieux que chez soi.

I lation parisienne, un manque absolu de sentiment de la responsabilité personnelle. Tout le monde à Paris assure que l'Allemagne a voulu provoquer la France et n'attend que l'occasion de se jeter sur elle. Chacun sait que la France n'est pas prête, et que la guerre serait pour elle le plus grand malheur, et, de gaîté de cœur, on offre à l'Allemagne le prétexte qu'on prétend qu'elle cherche en insultant le

» On devrait enfermer des gens qui, ayant devant eux un tonneau rempli de poudre, voudraient y jeter une torche enslammée. Voilà pourtant ce que font les journalistes parisiens et les Athéniens de la rue Lafayette. »

- Le Petit Marseillais annonce que l'acte de donation à la ville de Marseille de la résidence du Pharo, par l'ex-impératrice Eugénie, a été signé le 24 septembre dernier pardevant Me Mahot de La Querantonnais, notaire à Paris.

D'après les relévés dressés par l'administration, le déficit de l'octroi de Paris, au 1er octobre courant, par rapport aux évaluations. ne s'élève pas à moins de 4,981,001 francs.

Comme il reste trois mois à courir avant la fin de l'année, il n'est pas douteux que ce déficit n'atteigne au 31 décembre prochain le chiffre de 6 millions.

Depuis 1870, c'est la première fois qu'un mécompte se produit dans cette recette.

TIRAGE DU CRÉDIT FONCIER

Obligations foncières 3 0/0 (1877). — Le numéro 524,875 gagne 100,000 fr.

Le numéro 25,782 gagne 50,000 fr. Les numéros 184,978 et 404,472 gagnent chacun 10,000 fr.

Obligations communales 3 0/0 (1879). -Le numéro 277,263 est appelé au remboursement à 100,000 fr.

Le numéro 456,572 à 25,000 fr.

Les numéros 539,470 — 502,540 -870,982 - 18,618 - 236,430 - 771,850sont appelés au remboursement chacun à 5,000 fr.

Obligations communales 3 0/0 (1880). -Le numéro 718,588 gagne 100,000 fr.

Les numéros 457 — 396,217 — 399,690 -- 461,335 - 319,671 -- 627,888 gagnent chacun 5,000 fr.

# CHRONIQUE LOCALE

ET FAITS DIVERS.

### L'emprunt municipal

Nous sommes en mesure d'annoncer que l'émission de l'emprunt municipal d'un million est définitivement fixée au jeudi 18 courant.

Il sera versé en souscrivant 10 francs pour chaque titre; un deuxième versement de 190 fr. devra être effectué du 22 au 25, pour compléter la somme exigible en 1883.

Nous donnerons dans notre prochain numéro les renseignements complets sur cette opération.

naient bien puisqu'ils avaient si grand soin de hérisser leurs logis de tours et d'escarpes.

Le baron ne retrouva du calme que lorsqu'il se vit hors de cette maudite salle, tenant Myriam à son bras. Il l'entraîna loin de la ville. Jamais elle ne lui avait été si aveuglément chère, jamais il ne l'avait tant aimée pour sa beauté, pour la joie et l'orgueil de se voir revivre en elle et de penser que son cœur n'était encore qu'à lui. Jamais il n'avait été si près de ce père païen dénoncé par l'indignation de l'amiral

Tout en marchant, il baissait le front et les yeux de l'idole.

- Le monde entier, se disait-il avec angoisse, va-t-il donc se conjurer pour me la prendre?

Il brûlait de l'envie de demander à Myriam comment elle avait appris le nom de M. de Briey ; il n'osa. Il comprenait que la première et la seule mesure efficace contre ce jeune homme serait d'arracher sa fille de Genève; mais il était lié par la promesse qu'il venait de faire...

- Je suis bien pris, pensait-il. Oh! la sotte aventure! Si j'étais crédule (encore une fois il ne l'était point ) je croirais que c'est mon châtiment pour ma brutalité envers ce vieux d'Avrigné, que j'honorais, que j'honore toujours! Il m'a reproché mon égoïsme et il peut y croire, lui, car il m'offrait une alliance sortable et me donnait du temps... Je l'ai repoussé, je l'ai chassé... Est-ce que je le regrette!

Non !... Mais réprimer l'audace de ce Briey, ce n'est plus mon intérêt, c'est mon devoir. Je ne défendais que moi contre l'amiral; c'est Myriam C'est ce que vos vieux ou leurs pairs compre- lelle-même qu'il me faut à présent défendre. Sais- lils rencontrèrent M. de Briey ; le jour sui-

Le portrait de Gambetta

PAR MARÉCHAL

Le Conseil général, dans sa dernière session, décida de faire l'acquisition pour la salle des Illustres, d'un portrait de Gambetta.

Ce portrait est depuis hier à la Préfectore. Il nous a été donné de voir cette œuvre remarquable, due au pinceau d'un artiste estimé, M. Maréchal. Cette toile nous a, de primeabord, frappé et captivé, moins par les détails que par l'idée créatrice. Ce n'est pas un simple portrait froid et compassé, c'est toute une scène hardiment conçue, exécutée largement avec beaucoup d'art et de sobriété.

Gambetta rentrant d'une soirée a jeté négligemment son chapeau et ses gants sur une chaise et s'est assis à son bureau de travail. A la composition d'un de ces discours fameux qui retentira le lendemain à la tribune, il a passé la nuit entière, et la pâle lueur du jour qui naît absorbe dans un ton grisâtre les dernières clartés des bongies consumées. Le grand orateur absorbé dans ses pensées, relève la tête, énergique, infatigable; son regard perdu cherche l'idée que la plume est prête à fixer sur la feuille

L'attitude générale du corps est vraie et n'a rien de convenu. C'est la liberté, le laisséaller du cabinet et non le guindé de la pose d'atelier. A ce point de vue, le peintre rompt avec la manière ordinaire des portraitistes, et ce n'est certes pas nous qui l'en blâmerons.

Nous savons gré surtout à M. Maréchal de nous avoir rendu le Gambetta que nous avons tous connu, plein d'entrain, de vigueur et de mâle énergie. Les artistes ont trop abusé en ces derniers temps du Gambetta défiguré par la maladie et l'obésité : c'est un réalisme pénible à voir pour les compatriotes et amis du grand citoyen. Il était temps d'idéaliser la matière et de lui donner son vrai caractère: c'est ce que M. Maréchal a fait avec beaucoup de succès. Nous l'en félicitons sans réserves.

## Mouvement judiciaire

MISES A LA RETRAITE

Sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite, conformément aux prescriptions de la loi du 30 août :

MM. Dupoy, juge au tribunal de Cahors. Decoux-Lagoutte, juge au tribunal de première instance de Bordeaux.

Branet, juge au tribunal de première instance

Guchen, juge au tribunal de première instance d'Auch.

Domenget, juge au tribunal de Bergerac. Pomarel, juge au tribunal de Sarlat.

Blanc-Fontenille, juge au tribunal d'Angou-

je seulement quel est cet homme?

Est-ce que les villes comme Genève ne regorgent pas d'aventuriers doués d'une belle figure et se parant d'un beau nom qu'ils ont emprunté, volé peut-être ?...

Je conviens qu'il a l'air d'être du monde... Alors, s'il en est, il ne s'en tiendra pas à cette recherche malséante...

Il viendra vers moi, il m'enverra l'un des siens. Ce jour-là, ce sera la bataille! Je suis de ceux qui croient qu'on peut se faire justice soi-même et que souvent on le doit... Ce Briey offense ma fille et moi, il me menace et me brave .. Il ne me connaît pas!

En même temps qu'il poursuivait ce monologue vraiment furieux, il essayait de soutenir l'entretien avec Myriam. Elle s'apercut de sa distrac-

- Père, qu'avez-vous? lui demanda-t-elle. Il fit la réponse banale:

- Je n'ai rien. Elle secoua la tête, ne le croyant pas. L'inquiétude ou l'ennui la gagnaient, car elle demanda de cesser la promenade. Mais il sembla que M. de Briey venait au-devant des pensées violentes qui se faisaient jour contre lui dans l'esprit du baron, car il se trouva sur son passage et celui de Myriam, au moment où tous deux rentraient en ville. M. de Kernovenoy regarda sa fille! Rien de nouveau ne lui apparut sur ce tranquille et charmant visage.

- Et je laisserais troubler cette paix céleste

Le lendemain, étant allés en voiture à Coppet,

Mercier, juge au tribunal de Cognac. Bardy de Fourtou, juge au tribunal de Ri-

De Meslon, juge au tribunal de Libourne. Brettes, Garrelon et Dozer, juges à Montde-Marsan.

Darricau, juge à Bayonne. D'Espourrin, juge à Tarbes. De Menvieille, juge à Pau. Dubedout, joge à Saint-Sever. Mis et Mailhos, juges à Montauban.

NOMINATIONS

Sont nommes:

Joge au tribunal d'Auch, M. Galup, juge au siège de Cahors.

Juge au tribunal de première instance de Bordeaux, M. Marcillaud de Bussac, substitut du procureur de la République près le même siège.

Juge au tribunal de première instance de Bordeaux, M. Ducasse, vice-président du siège de Grenoble.

Juge au tribunal de Lombez. M. Dubernard, substitut du procureur de la République, près le siège de Briançon, en remplacement de M. Bécanne, admis à faire valoir ses droits à la

Joge au tribunal de Villeneuve-sur-Lot, M. Decaïeu, procureur de la République près le siège de Mirande.

Juge au tribunal de Marmande. M. Laterrade, procureur près le siège de Condom.

Juge d'instruction au tribunal de Ribérac. M. de Mégret de Belligny, substitut du procureur de la République près le siège de Lesparre.

Juge au tribunal de Périgueux (Dordogue), M. Sarraute, substitut du procureur de la République près le siège de la Réole.

M. Marcel Simon, juge au tribunal de Périgueux, remplira au même siège, les fonctions de juge d'instruction.

Juge d'instruction au tribunal de Nontron, M. Saumande, substitut du procureur de la République près le même siège.

Juge au tribunal de Nontron, M. Janac, substitut du procureur de la République près le siège de Bazas.

Notre compatriote M. Meric de Bellefond, juge au tribunal de Brive, est compris dans le monvement, parmi les magistrats admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

ALLOCATIONS AUX COMMUNES

M. le Ministre de l'instruction publique a

42,000 francs à la commune de Saint-Vincent-sur-Lot, pour installation de maison d'école;

50,000 francs à la commune de Figeac, pour installation de maison d'école;

2,400 francs à la commune de Frayssinetle-Gélat, pour installation de maison d'école.

vant, ils le retrouvèrent sur le bateau. Partout et toujours ces yeux espagnols allaient donc suivre Myriam, qui devait, à la fin, en comprendre

Ce langage n'était que trop clair. M. de Ker-

novenoy ne pouvait croire à tant de hardiesse, respectueuse, il est vrai, mais insupportable. - Est-il donc possible, se demanda-t-il, qu'il

y ait des yeux pour oser dire à cette enfant : Nous sommes l'amour!

A lui-même ces yeux-là disaient :

Nous sommes l'ennemi! nous sommes le destin! Le dimanche suivant, monsieur et mademoiselle de Kernovenoy se rendirent à l'église catholique. Elle était pleine d'une grande foule que les yeux du baron interrogèrent. Il croyait n'avoir point de précautions à prendre contre le regard de Myriam qui ne se détournait pas pour suivre le sien; il savait comme elle était pieuse. A l'issue de la messe, il la reconduisit chez

elle, et appela Martin Bataille : Dans l'église! lui dit-il, jusque-là! Le croirais-tu, vieux Martin ?... Il ne me connaît pas !

Il ne me connaît pas ! Martin le regardait d'un air moqueur.

- Qu'est-ce qui vous fâche donc si fort aujourd'hui ? répondit-il. L'église, qu'est-ce que cela vous fait ? Il vaut mieux qu'elle le rencontre là qu'autre part.

Le baron tourna le dos à ce rude valet. Ce que cela lui faisait!

PAUL PERRET.

(A suivre.)

LE BAL.

Le bal des employés avait attiré, samedi soir, au théâtre, une société nombreuse. L'aspect de la salle était magnifique. Les danses, conduites par un orchestre excellent, ont été pleines d'entrain.

L'éloge des organisateurs de cette superbe soirée est dans la bouche de tous les invités.

#### MANUFACTURES DE L'ÉTAT

Les anciens sons-officiers âgés de moins de 30 aus, ayant accompli la période ordinaire qui représente cinq ans de services militaires, qui désireraient être employés dans le service de la culture du tabac, en qualité de commis de surveillance, sont invités à se présenter, avant le 19 novembre prochain, au directeur du département, au magasin des tabacs en feuilles, à Cahors, qui les renseignera sur la position qui pourrait leur être faite dans l'administration.

Les anciens sous-officiers qui compteraient effectivement sept ans de services militaires, pourront exceptionnellement être admis jusqu'à l'age de 34 ans.

Le jour du concours, qui aura lieu vers la fin de l'année courante, sera ultérieurement fixė.

#### REMONTE

Nous rappelons que le 24 courant, à 10 h. du matin, le comité de dépôt de remonte d'Aurillac procèdera, à Gramat, aux achats de chevaux propres au service de l'armée, âgés de 3 ans 1/2 à 8 ans.

Il n'est acheté, pour la remonte de l'armée, que des chevaux hongres entièrement guéris de la castration, et de juments, à l'exception de celles reconnues pleines.

#### POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Le ministère des postes a été saisi, depuis quelques temps, de plaintes assez nombreuses contre certains facteurs qui croyaient pouvoir se dispenser de remettre les journaux à domicile.

Il est souvent arrivé que les facteurs, pour éviter une course, assurément peu agréable, à raison de la distance qu'ils avaient à parcourir, remettaient les journaux à une tierce personne se chargeant de les faire parvenir à leur adresse.

De là, des abus regrettables dont le moindre était, pour l'abonné, d'être privé de son journal pendant deux ou trois jours, pour recevoir ensuite plusieurs numéros.

En vue de faire cesser un tel abus, le ministère des postes va rappeler par une circulaire que le public a le droit d'exiger que le facteur remette régulièrement et directement les journaux à leur destinataire.

Et comme les facteurs sont payés à tant par kilomètre, toute les fois que la publication d'un journal vient augmenter la longueur de leur parcoors, ils ont le droit de réclamer une augmentation proportionnelle de traitement.

# On écrit de Gramat :

Les Dames du Calvaire viennent de célébrer les noces d'or de leur congrégation, fondée en 1833, par un humble prêtre, M. l'abbé Bonhomme. Cette congrégation, qui se voue particulièrement à l'enseignement des jeunes filles dans les villes et les campagnes, n'a fait que prospérer d'année en année.

Elle est répandue pour ainsi dire dans toute la France particulièrement dans le Midi.

Le gouvernement l'a reconnne en 1853.

Mgr Sourrieu, évêque de Châlons, a prêché la retraite annuelle qui était présidée par Mgr l'Évêque de Cahors.

# ÉCLIPSE PARTIELLE DE LUNE

Le 16 octobre aura lieu une éclipse partielle de lune dont le commencement sera visible en France. Commencement à Paris, 4 heures 58, fin 9 heures 16 du matin, les 28 centièmes du diamètre lunaire pénètreront dans la zone d'ombre pure de la terre. Observez la lune avec une lunette peu de temps avant le lever do soleil.

Henry Courtois.

Nous lisons dans le Journal de l'Agriculture, du 29 septembre :

« Les examens d'admission et de sortie ont eu lieu, à la ferme-école du Montat (Lot), les 17 et 18 septembre. Le Comité de surveillance et de perfectionnement était présidé par M. Gustave Heuzé, inspecteur général de l'agriculture, et se composait de MM. Cambres, président du Conseil général; Brugalières, membre du Con-

seil général; Dr Rey, président de la Société I pour arrêter les progrès de l'incendie. Aussi tous d'agriculture du Lot; Andurand-Rolland, viceprésident de la même Société: Théodore Périer, professeur de physique au lycée de Cahors, se-

47 candidats de 16 à 18 ans, se sont présentés au concours d'admission. Presque tous étaint fils de propriétaires cultivateurs, et la Commission a pu faire un excellent choix. Voici la liste des 16 élèves titulaires admis pour entrer le 1er octobre :

MM. 1. Calvet; — 2. Souleillou; — 3. Delsahut; - 4. Dellard; - 5. Larroumec; -6. Faurie; - 7. Larquié; - 8. Colombié; — 9. Cavalié; — 10. Andrieu; 11. Aurimont; - 12. Terret; - 13. Minhot; - 14. Pages; — 15. Bousquet; — 16. Lestrade.

Les examens de sortie ont donné les meilleurs résultats, tant au point de vue théorique qu'au point de vue pratique. Tous les élèves qui terminent leurs études le 1er octobre prochain ont obtenu le certificat d'instruction. Ils ont été classés dans l'ordre suivant :

MM. 1. Pons; — 2. Audès; — 3. Vialard; — 4. Barry; — 5. Laforgue; — 6 Penavayre; - 7. Marabelle; - 8. Arbus; - 9. Barriéty; - 10. Panzié; - 11. Couderc; -12. Carbonnel; — 13. Gibrat; — 14. Delfour; - 15. Bès; - 16. Borredon; - 17. Caniac. Ces jeunes gens sont âgés de dix-huit à

Nous lisons dans le Limouzin Quercy:

Le commerce de la noix verte s'exerçait cette année en grand par des commerçants établis pour la circonstance aux abords des gares de la ligne ferrée de Brive à Figeac. Le prix de cette marchandise était payée au début 12 fr. l'hectolitre. Vu les offres, une baisse sensible se produisit et les noix vertes descendirent au prix moyen de 10 fr. l'hectolitre, prix généralement accepté par le propriétaires.

Tout allait pour le mieux dans ce commerce entre preneurs et vendeurs, quoique ces derniers trouvassent le prix peu rémunérateur, lorsque à leur grand contentement, jeudi dernier, dans diverses communes du Lot et de la Corrèze, avoisinant la station des Quatres-Routes, il fut publié à son de caisse que les propriétaires qui auraient des noix vertes à vendre, le sieur Berthouliau ou Bertholot, de Toulouse, les leur achèterait au prix primitif de 12 fr. l'hectolitre et qu'à cet effet, ils eussent à se rendre le dimanche suivant aux stations de Turenne et de Saint-Denis prendre les sacs pour loger les mar-

Comme bien on pense chaque propriétaire des environs, croyant être dupé par les commerçants établis à la station intermédiaire des Quatres-Routes, n'eut rien de plus empressé que d'abandonner tout autre travail et de se livrer à la cueillette des noix vertes sous une pluie battante et de se rendre la journée de dimanche qui les uns, qui les autres aux stations de Turenne et de St-Denis pour prendre les sacs. Mais grand fut l'ébahissement de tous, au nombre de plus de 400 de ne trouver à ces stations aucun Berthouliau ni Bertholot, ni aucune personne le représentant, pas même le connaissant. Evidemment la manœavre avait pour but de produire un stock de marchandise hors des besoins de l'expédition et de produire ainsi une baisse considérable sur le prix de la noix, seule ressource cette année des coltivateurs de cette région, victimes du phylloxera. C'est ce qui est arrivé : la baisse du prix s'est spontanément produite, et à la gare des Quatre-Rontes, ce même dimanche, les noix qui valaient la veille 10 à 12 francs, n'étaient acceptées qu'à 8 et 9 francs l'hectolitre.

On lit dans le Gourdonnais:

On n'entend parler que d'incendie dans notre arrondissement. Samedi dernier, à Peyrilles encore, dans un village de cette commune, un certain Aymard voyait sa grange en proie aux flammes, après avoir vainement veillé jusqu'à onze heures du soir pour surprendre le coupable qui, depuis un mois, jette les habitants dans une véritable consternation.

- Dans la nuit de mardi dernier, c'était au Brel de Nabirat. Le sieur Boyé étant, dit-il, réveillé par unesorte odeur de sumée, prévenait son fils endormi, et se sauvait à la hâte, afin d'appeler au secours des voisins trop éloignés

les immenbles ont brûlé avec les fourrages y renfermés; on a pu cependant arracher aux flammes un peu de mobilier; mais c'est insigni-

Les deux sinistrés étaient assurés.

- Les vendanges sont terminées dans notre rayon. Le rendement sera tout au moins égal à celui de l'an passé, dans les vignes non atteintes. Mais on compte sur la qualité, car les raisins ont mûri avec un temps à souhait.

Toulouse. — Une affaire mystérieuse, rappelant les affaires Lafarge et Bocarmé, cause en ce moment une vive émotion dans le quartier, Arnaud-Bernard, à Toulouse. Un négociant du quartier, M. D..., vient de porter plainte contre sa femme, l'accusant d'avoir voulu l'empoisonner. Il a remis au parquet de la poudre blanche que celle-ci, dit-il avait répandue sur son oreiller et qu'elle avait versé dans son vin, ce qui lui avait occasionné des vomissements. Mme D... a été arrêtée; un chimiste est désigné pour analyser la substance.

## Dernières Nouvelles

La Paix dit qu'il appartient au Parlement seul de déterminer sur qui retombe la responsabilité des incidents du 29 septembre.

- La République française dit que sans les encouragements obstinés de M. Wilson, sans l'inconcevable abstention du général Thibaudin, ces manifestations n'auraient peut-être

- Le Soleil ne croit pas que M. Ferry puisse adopter une politique de résistance; parce que depuis cinq ans, on détroit tous les éléments de résistance.

Paris, 8 octobre, soir.

Un membre du cabinet a annoncé, ce matin, que la nomination du général Lewal au ministère de la guerre pouvait être considérée jusqu'à ce moment comme définitive, si certains points de détails, au sujet du personnel, étaient acceptés par le président du conseil, aujour-

Indépendamment de la note publiée hier à l'Officiel, au sujet du roi d'Espagne, le préside la République a adressé une lettre personnelle à Alphonse XII, l'invitant à oublier les incidents de son passage à Paris.

On écrit de Metz que la ville est tenu, depuis l'arrestation du député Antoine, dans un véritable état de terreur, par l'annonce des mesures les plus violentes contre les personnes et les propriétés.

Le successeur de M. Oustry à la préfecture de la Seine n'est pas encore désigné.

### Bourse de Paris.

Cours du 9 Octobre.

| Rente | 3 p. °/0             | 77.80  |
|-------|----------------------|--------|
| _     | 3 p. % amortissable. | 79.50  |
| -     | 41/2 p. °/           | 106.00 |
| -     | 5 p. %               | 107.70 |

### CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 8 octobre.

Hier, à l'ouverture de la séance, on disait que 'entrevue entre l'embassadeur espagnol et M. Chal-lemel-Lacour avait été très cordiale et que les sacheux incidents qui avaient marqué le passage du roi Alphonse à Paris seraient bientôt aplanis. On apprenait aussi que le ministre de la guerre était dé-missionnaire, et on était persuadé que cette retraite ferait cesser les tiraillements qui existaient au sein du gouvernement. Aussi les tendances se sont-elles modifiées et, grâce aux rachats des vendeurs, le niveau

de la cote s'est-il relevé.

Aujourd'hui le 3 0/0 fait 76.60, l'Amortissable 79.73 et le 4 1/2 107.62.

Les Chemins de fer français suivent l'impulsion de nos fonds d'Etat: le Lyon cote 1,370, le Midi 1,147, le Nord 1,832, et l'Orléans 1,872, ex-coupon.

Les recettes des Chemins de fer français pour la dernière semaine présentent les différences suivantes avec les résultats do la semaine correspondante de

Le Lyon est en diminution sur ses deux réseaux: 66,655 sur l'ancien et 1,649 sur le nouveau; le Nord est en diminut on sur son ancien réseau de 123,798 fr. et en avance sur le nouveau de 117,074; l'Est perd sur son ancien réseau 52,624 fr. il est en avance sur le nouveau de 99,196; l'Ouest est en diminution sur son ancien rése u de 69,375 fr. et en augmentation sur le nouveau de 44,270; le Midi est en avance de 31,821 fr. sur son nouveau réseau et en diminution de 35,745 sur l'ancien.

Étude de Me Louis BOUSQUET, avoué licencié à Cahors, rue Fénélon, nº 7.

# VENTE

#### Saisie immobilière

A l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, au palais de justice de ladite ville, le Samedi dix novembre mil huit cent quatre-vingt-trois, à midi précis.

Suivant procès-verbal du ministère de Me Balitrand, huissier à Cahors, en date du dixhuit juillet mil huit cent quatre-vingt-trois, visé et enregistré, dénoncé à la partie saisie, par exploit du même huissier en date du trente-et-un juillet mil huit cent quatrevingt-trois, aussi visé et enregistré, conformément à la loi; lesdits procès-verbal et exploit de dénonciation transcrits au bureau des hypothèques de Cahors, le six août mil huit cent quatre-vingt-trois, vol. 89, nos 40 et 41.

Et à la requête de Jean Cournut, propriétaire, domicilié de la commune de La Bastide de Penne, ayant M° Bousquet pour avoué, Sur la tête et au préjudice de Justine

Courdès, propriétaire, sans profession, épouse judiciairement séparée de biens d'avec le sieur Vincent Cambres, cantonnier, demeurant en-semble au lieu de Lalande, section de Fages, commune de St-Martin-de-Vers et dudit Vin-

Il a été procédé à la saisie réelle des im-meubles dont la désignation sera ci-après

Le cahier des charges sur lequel se poursuit la vente a été déposé au greffe du tribunal civil de Cahors, où toute personne est admise à en prendre connaissance.

Les lecture et publication dudit cahier des charges ont eu lieu à l'audience des criées dudit tribunal le lundi premier octobre courant, et le tribunal en donnant acte de ces formalités a fixé la vente desdits immeubles au samedi diw novembre prochain; et a ordonné qu'elle aurait lieu en deux lots, composés comme ci-après.

En conséquence et à la requête du sieur Jean Cournut, propriétaire, domicilié de la commune de La Bastide de Penne,

Sur la tête et au préjudice desdits époux

Il sera procédé le samedi dix novembre mil huit cent quatre-vingt-trois, à midi précis, en l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, au palais de justice de ladite ville, à la vente en deux lots des immeubles ci-dessous désignés

Les frais de toute sorte, ceux d'ordre exceptés, seront payables par les adjudicataires en sus de leur prix d'adjudication.

### DESIGNATION

Telle qu'elle est faite au procès-verbal de saisie, des immeubles à vendre; et lotissement.

PREMIER LOT.

1º - Art. 1er de la saisie. - Lalande, terre numéro 676 du plan cadastral, section A, d'une contenance approximative de un hectare soixante-dix ares vingt centiares, terrain de deuxième, troisième, quatrième, cinquième

2° — Art. 2° de la saisie. — Lalande, bois numéro 677 du plan cadastral, section A, d'une contenance approximative de quarante ares, terrain de deuxième classe; 3° — Art. 3° de la saisie. — Lalande, chà-

taigneraie, numéro 678 du plan cadastral section A, d'une contenance approximative de trois ares, terrain de première classe :

4° — Art. 4° de la saisie. — Lalande, friche, numéro 679 du plan cadastral, section A, d'une contenance approximative de dix ares quatrevingt centiares, terrain de 2º classe; 5º - Art. 5º de la saisie. - Lalande, grange.

Cette grange, numéro 679 bis du plan cadas-tral section A, comprend une surface environ de soixante centiares, est bâtie en pierres et couverte en tuiles plates; elle sert en ce moment d'habitation aux mariés Cambres; au sud se trouve l'entrée de la grange et de la partie habitée; elle a à l'est une porte et une croisée; à l'ouest est un petit hangar.

### DEUXIÈME LOT.

1º - Art. 6º de la saisie. - La Sarrade, terre numéro 7 du plan cadastral, section C, d'une contenance approximative de vingt-un ares, terrain de cinquième classe;

2° — Art. 7° de la saisie. — La Sarrade, friche numéro 8 du plan cadastral, section C, d'une contenance approximative de scixante-dixhuit ares cinquante centiares, terrain de troi-

3º - Art. 8º de la saisie. - La Sarrade, vigne, nº 9 du plan cadastral, section C, d'une contenance approximative de soixante-dixsept ares cinquante centiares, terrain de 3º et

4º — Art. 9º de la saisie. — Plaine de pech de Miers, terre, numéro 21 du plan cadastral section C, d'une contenance approximative de trente-cinq ares soixante centiares, terrain de quatrième classe;

5° — Art. 10° de la saisie. — Plaine de Pech de Miers, vigne, numéro 22 du plan cadastral,

section C, d'une contenance approximative

de onze ares, terrain de troisième classe; 6° — Art. 11° de la saisie. — Plaine de pech de Miers, bois, numéro 23 du plan cadastral, section C, d'une contenance approximative de soixante-un ares quarante-trois centiares, terrain de troisième et quatrième classes.

Conformément à l'article 696 du code de pro-

cédure civile, il est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèque légale sur les immeu-bles ci-dessus désignés, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de déchéance.

#### Mises à prix :

Les enchères s'ouvriront sur les mises à prix suivantes:

1er lot, dix francs, ci..... 2º lot, dix francs, ci ..... 10 fr. en sus des charges.

Fait et rédigé le présent placard, par l'avoué de la partie poursuivante soussigné. Cahors, le six octobre mil huit cent quatre-

vingt-trois.

Signé: L. BOUSQUET,

Enregistré à Cahors, le mil huit cent quatre-vingt-trois, fo reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé: DALAT.

S'adresser, pour plus amples renseigne-ments, à M° L. Bousquet, en son étude susindiquée, lequel pourra être chargé d'enchérir pour toute personne solvable.

#### AVIS.

M. Audouard, chirurgien-dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'il a transféré son cabinet au Châlet de l'hôtel des Ambassadeurs, où il sera du 1er au 5 de chaque mois.

#### I.A MONTRE A 14 fr.

Vous pouvez pour un prix bien modeste, avoir une montre en simili argent, mouvement doré, à cylindre, huit rubis, 18 lignes, ayant absolument le eachet, l'élégance et la solidité d'une belle montre en argent de 60 fr. — C'est la montre en vogue parmi les employés, les collégiens, les chasseurs et tous ceux qui cherchent la solidité n'excluant pas l'élégance, car il ne s'agit pas ici d'une pièce de rebut, mais d'une vraie montre établie avec de bonnes matières, premières, garantie marchant bien, réglée, repassée et prête à mettre en poche, sans que l'on ait besoin de la faire retoucher.

Prix de la montre 14 fr. idem avec une belle chaine 19 fr.

Cette chaîne en doublé argent est du même modèle et produit le même effet et le même usage qu'une chaîne en argent de 35 fr.

Adresser les demandes, avec mandat-poste, à M. PIERRE MELIN (Entrepôt d'Horlogerie), Rue de l'Ecole, 28 et 30, à Besançon (Doubs).

Ajouter un franc pour l'expédition franco à domicile, par la poste, dans une boîte recommandée.

#### 21 RECOMPENSES

1ers PRIX

MÉDAILLES ARGENT & OR et Diplômes d'Honneur

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN



PÉRIGUEUX

Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomacniques; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le Sirop de Pin, dont elle renferme les principes actifs.

Dépôts dans les principaux établissements.

MICHELET. — Histoire de France et de la Révolution française. 22 vol. in-8º de la Révolution française. 22 vol. in-89 accompagnés de 338 gravures hors texte et plus de 1,000 vignettes. Prix: 196 fr. payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément: l'Histoire de la France, 133 fr.; l'Histoire de la Révolution française, 63 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. Pilon, A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris

LAROUSSE (Pierre). - Grand Diction. naire universel du XIXº Siècle. 16 vol. in-4°. Prix: **600** fr. payables **20** fr. par mois. *Librairie* A PILON, A LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Grand Atlas départemental de la France de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées texte contenant la matière de 10 volumes in-4° Prix: 125 fr. payables 5 fr. par mois

— Librairie A. Pilon, A Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Grand Atlas universel de DUFOUR 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin 1 volume relié. Prix: 90 fr. payables 5 fr par mois. — Librairie A. PILON, A LE VASSEUR successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

A dater du 15 Octobre

# L'HOTEL DE LA POSTE

Sera tenu par M. Delrieu, propriétaire du Café Alsace-Lorraine.

BONNE TENUE — CONFORT — SERVICE SOIGNÉ

Restaurant. — Table d'hôte. — Chambres à coucher.

## PRIX MODÉRÉS

VOITURE A TOUS LES TRAINS

dépuratives, stimulantes, purgatives, antiglaireuses et vermitages. Seules capables d'activer, en la regularisant, la circulation du sang. Populaires par des milliers de guérisons. Remède infaillible contre : constipation, migraines, congestions, douleurs de reins, rhumatismes, hémorrhoides, infammation du foie et des intestins, maux d'estomac, digestions penibles, flueurs blanches, règles difficiles, langueur, anémie, oppression, maladies de cœur, elles sont le purgatif le plus doux, le plus économique, et qui, sans interrompre les occupations, convient le mienx aux personnes de vie sedentaire comme de vie active. France: 3'; Etranger: 4'; f'\* contre mand.-p'\*. Ph'\* COCARDAS, CHOISY-LE-ROI (Seine).

Dépôt à Cahors, pharmacie DULAC.

TIPACE le 10 Novembre prochain

EN VENTE PARTOUT

Billet 3 MILLIONS de LOTS 7,966 Gagnants

Billet 1 FRANC

VENTE en GROS: Chèques en Mandats à M. BASSET, 8, Rue Montesquieu, Paris alais de l'Industrie M. BASSET, 8, rne Montesquieu, Paris, demande des Correspondants dans toutes les Villes de Province.

# NOUVEAU FER A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL

INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apiéceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS:

Économie, Propreté, Salubrité.

Se vend chez JEAN LARRIVE. Fils ainé 16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage,

brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations,

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. - Teinture des familles. - Nouveau cirage Persan, sans brosses, imperméable à l'eau.

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES Traduite p

ENFANT & DE TRA CHAUSSURES

Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

# DES 100.000 PAI CAHORS, Boulevard Nord.

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843 RUE TAILLEFER ET RUE CONDÉ

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS. <sup>2</sup> HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial, b. s. g. d. g.

Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures. ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits franco.



# CHEMISES sur mesure pour

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE

Vu l'Extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Pers onnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapportss. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Article ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.

CCSTUMES sur mesure pour